

SEANCE DU
15 FÉVRIER 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
57

Date de convocation :
9 février 2024

Date d'affichage :
16 février 2024

OBJET :
**Mise à jour de la tarification de la
Pépinière Innovante et des espaces
du technopôle**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 71**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 71**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 14**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 15 février à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle de l'Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Salima BELHADJ-TAHAR - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. BUISSON (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
M. BURTIN (pouvoir à M. Jean GIRARDON)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. LACOUR (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme LODDO (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. LUARD (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)
M. PINTO (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), confiant notamment au bloc communal la compétence exclusive dans le domaine des aides à l'immobilier d'entreprises ;

Vu l'article L. 1511-3 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence de principe des EPCI en matière d'investissement immobilier des entreprises,

Vu la délibération conseil du communautaire du 5 octobre 2023 portant sur la mise en place de la pépinière innovante dans le cadre du Technopôle,

Le rapporteur expose :

« Le projet du Technopôle, porté par la Communauté Urbaine, vise à développer l'offre territoriale d'ingénierie en matière d'innovation et d'entrepreneuriat, afin d'accroître les flux de projets innovants.

Le site hub&go vise à créer les conditions nécessaires pour répondre aux attentes des entreprises qui y seront présentes, mais également à créer un écosystème – start-up – enseignement supérieur pour favoriser la création d'emplois et d'activités nouvelles.

Dans le cadre de la mise en place de son offre de service, la Communauté Urbaine a mis en en place une pépinière d'entreprise innovante avec une tarification des espaces votée lors du conseil communautaire du 5 octobre 2023.

La collectivité propose les modifications suivantes :

- Compléter cette tarification avec l'ajout d'un local supplémentaire à la pépinière innovante composé de la tarification suivante :

	BUREAUX TARIF PROGRESSIF: PRIX HT			
SUPERFICIE	PRIX ANNEE 1	PRIX ANNEE 2	PRIX ANNEE 3	PRIX ANNEE 4 (Prix du marché)
82 m2	675 €	765 €	810 €	900 €

- Le calcul de la tarification sera en moyenne 25 % moins élevée que le prix du marché la première année, 15% la deuxième année et 10% la troisième année. Cette précision remplace l'ancienne mention qui n'impacte pas la tarification du reste de la grille et reste par conséquent inchangée.
- De compléter la tarification de l'espace du technopôle avec le rajout des espaces suivants :
 - Le Salon VIP pour un montant de location de :
 - Tarif journée : 200€ HT
 - Tarif demi-journée : 150€ HT
 - Le hall d'exposition pour un montant de location de :
 - Tarif journée : 270€ HT
 - Tarif demi-journée : 150€ HT
 - Le pack « Grand Séminaire » composé de l'amphithéâtre, du hall d'exposition et du café numérique pour un montant :
 - Tarif journée : 1150 € HT
 - Tarif demi-journée : 615€HT

- Le pack « Evènementiel » composé de l'amphithéâtre et de l'espace café numérique pour un montant de :
 - Tarif journée : 880€HT
 - Tarif demi-journée : 465€HT

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver la mise à jour de la tarification de la pépinière d'entreprise innovante.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 février 2024
et publié, affiché ou notifié le 16 février 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI

